



AVICULTURE VILLAGEOISE DES COQS RACEURS SÉDUISSENT LES FEMMES DE KAFFRINE

L'aviculture familiale a sorti les femmes de Ngouye (Kaffrine) de la pauvreté. Bénéficiaires de coqs raceurs "Brama" et "Bleu de Hollande", dans le cadre d'un projet, ces femmes ont amélioré leurs races locales. Formées dans la vaccination et la formulation de l'alimentation, elles ont réussi à éradiquer certaines maladies comme le Newcastle et la variole. **PAGE 8**



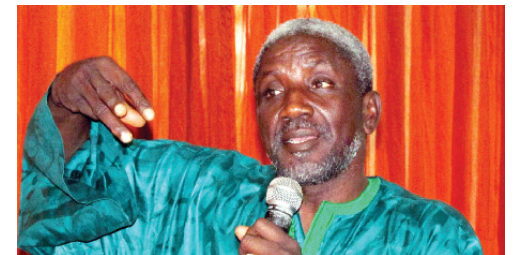
FONCIER :
PLUS DE 1040 EXPLOITANTS
FAMILIAUX EXPROPRIÉS
DANS LES NIAYES **P4**



PROJETS WAAPP/PAAO
LES MEMBRES DES
ORGANES DU FNRAA
À L'ÉCOLE DU GENRE **P3**



NADJIROU SALL, SG DU ROPPA
UN PAYSAN INTÈGRE
AU CŒUR DES LUTTES
PAYSANNES **P5**



MALNUTRITION

LE SÉNÉGAL PERD 0,45 MILLIARDS DE F CFA PAR AN **P3**



5^{ÈME} Edition Journée du Fonio

Kédougou, Jeudi 16 octobre 2014

Thème: Agriculture familiale et relance de la production du Fonio

Sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dr Papa Abdoulaye SECK



Office National de
Formation Professionnelle



SÉSAME : Une forte production attendue

(Jade/Syfia) – Une forte hausse de la production de sésame est attendue pour la prochaine campagne apprend Jade/Syfia dans le dernier numéro de Nkalo, bulletin d'information sur le marché du sésame

«La production de sésame d'Afrique de l'Ouest pourrait connaître une hausse spectaculaire parce que les superficies ont augmenté entre 20 et 50%, contre la campagne précédente», écrit-on dans le bulletin. Selon ce document, cet état de fait s'explique par le démarrage tardif de la saison pluvieuse. «Cela a incité certains producteurs à privilégier le sésame au détriment d'autres cultures comme l'arachide dont le cycle de production est plus long». Au Sénégal, les surfaces emblavées de sésame ont fortement augmenté et les conditions météorologiques sont pour l'instant plutôt bonnes. Les régions de Centre et de l'Est du pays (Kaolack, Kaffrine, Tambacounda), attendent un début de récolte à la fin de mois d'octobre, alors que le sud du pays (Kolda, Sédhiou, Vélingara) ne devraient pas récolter avant la fin du mois de novembre.

Cependant, quelques inquiétudes pèsent sur la commercialisation. En effet, les exportateurs et grossistes ne se sont pas encore signalés, contrairement à l'année précédente.

RECENSEMENT : 755 532 ménages s'adonnent à l'agriculture

(APS) – Le Sénégal compte 755.532 ménages agricoles dont les 73,8% vivent en zone rurale, selon le recensement effectué en décembre 2013 par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD).

«Rares sont cependant ceux qui sont affiliés à une organisation de producteurs (11,4%). Il s'agit généralement de petits exploitants, car, huit ménages sur dix (82,1%) ont emblavé moins de 5 parcelles et 7 ménages sur dix ont cultivé entre 1 et 5 hectares durant cette campagne», explique le rapport définitif de ce recensement publié jeudi, fin septembre à Dakar. Les cultures pratiquées restent majoritairement vivrières (91%) et portent, pour l'essentiel sur le mil (38%), le niébé (24%), le maïs (20%), le riz (9%) et le sorgho (8%). La principale culture industrielle reste l'arachide (75%), indique la même source.

Le rapport révèle que la pratique de l'horticulture intervient surtout en contre saison froide et porte généralement sur l'oignon cultivé (40,1%), le piment (35,5%), l'aubergine amère (28,4%), le chou (27,2%) et l'aubergine douce (26,3%). En contre saison froide, l'oignon (38,3%) et le piment (37,3%) restent les cultures les plus pratiquées, mentionne le rapport. Au nombre de 26.205, poursuit-il, les ménages arboricoles représentent 35% des ménages agricoles. Ils s'adonnent aux cultures fruitières de mangues (56,1%), d'agrumes (21,4%) et, dans une moindre mesure, de bananes (19,5%). Le domaine de la sylviculture est couvert par 4.651 ménages (0,6%). Les activités sylvicoles concernent en particulier le reboisement (25,5%), la production de bois de chauffe (25,3%), la production de plants (24,5%) et la production de produits de cueillette (22,7%), relève le document. Quant au secteur de la pêche/aquaculture, il concerne 15.900 ménages (1,0%) mais touche surtout les régions de Saint-Louis (19,6%), de Fatick (15,6%), de Ziguinchor (15,3%) et de Thiès (15,2%).

ACCORDS DE PÊCHE UE/SÉNÉGAL : entrée en vigueur prévue début 2015

(Jade/Syfia) – Les nouveaux accords de pêche entre l'Union européenne et le Sénégal ont été transmis au Conseil des ministres de l'UE et devraient «entrer en vigueur de façon provisoire» début 2015, a indiqué l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Sénégal, madame Dominique Dellicour. C'est ce qu'apprend l'agence de presse Jade/Syfia de source proche de la Commission.

«Je ne connais pas exactement les délais de la procédure du côté sénégalais, mais l'objectif en tout cas c'est qu'en début 2015, l'accord puisse entrer en vigueur de façon provisoire», a précisé le diplomate dans un entretien parue dans le numéro d'octobre du magazine «Gouvernance». Des procédures sont en cours à Bruxelles pour la signature de cet accord, a-t-elle poursuivi précisant que du côté du Sénégal aussi, des procédures d'approbation doivent aboutir avant que l'application provisoire de l'accord entre en vigueur. La diplomate européenne a, par ailleurs, insisté sur le fait que l'UE entendait préserver le secteur de la pêche au Sénégal aussi bien industrielle qu'artisanale et que les ressources halieutiques visées par l'accord de pêche étaient uniquement les ressources où il y avait un surplus exploitable. «Les négociations au Sénégal pour ce nouvel accord étaient tout à fait différentes de l'accord de pêche d'avant 2006», a-t-elle ajouté affirmant avoir reçu toutes les associations de pêcheurs dans le cadre de la préparation des nouveaux accords.

AGRICULTURE/ONFP : 40 femmes formées à la transformation des céréales locales à Touba

(APS) – Au total, 40 femmes du GIE Touba Darou Salam de Touba, formées par l'Office

national de formation professionnelle (ONFP) sur les procédés de transformation des céréales locales, ont reçu, mardi 30 septembre leurs attestations des mains du ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, Mamadou Talla.

«Au Sénégal, les travailleurs qualifiés ne représentent que 5% de la force totale de travail. Le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois avec plus des 2/3 des emplois urbains, reste handicapé par la faible qualification des acteurs et donc par la faible qualité de production», a notamment dit, mardi à Touba-Alieu, M. Talla.

A cet effet, a-t-il souligné, son ministère travaille à combler ce déficit car «l'émergence c'est aussi et avant tout des ressources humaines qualifiées». «Il urge de doter le travailleur ou le demandeur d'emploi, notamment dans une optique d'auto-emploi, où qu'il se trouve sur le territoire national, d'une qualification ou d'un titre professionnel qui lui permet, à la fois d'occuper un emploi ou d'exercer une activité professionnelle selon les normes requises et de se promouvoir», a dit le ministre. Avant de remettre les attestations aux récipiendaires, Mamadou Talla a salué les efforts déployés par le GIE, avec à sa tête Sokhna Astou Mbacké Gaye dont il a loué «le courage et l'engagement en faveur des femmes et de la collectivité».

Au cours de la cérémonie, Mamadou Talla a annoncé que la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a mis à la disposition du Sénégal une ligne de financement de 5 milliards de FCFA. «D'ici le mois de décembre, avec le FONGID, une ligne de crédit de 500 millions de francs sera disponible pour vous accompagner. Votre GIE sera le premier à être financé», a-t-il promis aux femmes;

Sokhna Astou Mbacké Gaye, dans son discours, a insisté sur le renforcement de la qualité qui permet d'être à l'avant-garde du consommateur local.

ARACHIDE : La Chine signe un accord avec le Sénégal

(Jade/Syfia) – «L'arachide d'origine sénégalaise est désormais acceptée en Chine. Le Sénégal a signé un accord avec la république populaire de Chine concernant la filière arachidière», a révélé le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (Maer).

Dr Papa Papa Abdoulaye Seck a fait cette annonce, début septembre à Dakar, lors d'une conférence de presse tenue à l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra), en présence de ses proches collaborateurs, du DG dudit institut et des partenaires chinois. «Cet accord va certainement induire de profondes et significatives mutations dans cette filière, parce que les producteurs vont renforcer leurs possibilités d'accès au marché. Par conséquent, ils pourront tirer profit de la solvabilité de la demande chinoise en ce qui concerne l'arachide et maximiser véritablement leur profit», a souligné le ministre, rappelant que les négociations ont débuté depuis avril 2010. La filière arachidière qui est confrontée chaque année des difficultés de commercialisation, de bons impayés et autres va bientôt retrouver le bout du tunnel. «Nous avons estimé que la restructuration de la filière arachidière sénégalaise appelle des solutions d'une importance capitale et il nous faut certainement une approche systémique de prise en charge de ces problèmes pour espérer optimiser les performances de la filière arachidière sénégalaise», avance le ministre. Toujours dans cet accord, les actes de renforcement portent sur la mise en place de centres de démonstration et de techniques agricoles. Ce qui va permettre aux acteurs de produire mieux et commercialiser plus. En outre, la Chine va accompagner le Sénégal dans la transformation de l'arachide.

Grand producteur d'arachide, le Sénégal n'assume pas sa consommation nationale d'huile. «Nous sommes autour de 170 000 tonnes d'huile consommées au Sénégal dont environ 70% de satisfaction grâce à l'huile de palme», a indiqué Papa Abdoulaye Seck.

PRODAC :

Balla Gaye 2 compte exploiter des terres dans les communes de Diendé et Koussy



(APS) – Balla Gaye 2 va exploiter 40 ha de terres que le Programme des domaines agricoles communautaire (PRODAC) a mis à sa disposition dans les communes de Diendé et Koussy, dans la région de Sédhiou, a-t-on appris, début octobre, de son entourage.

Le lutteur a pris cet engagement lors de la dernière édition de la caravane de la paix et du développement en Casamance qu'elle a organisée au Sud du pays, explique un communiqué. A Sédhiou, Balla Gaye a visité des périmètres de maïs du Domaine agricole communautaire (DAC) de Séfa exploités dans le cadre du Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) qui vise la création d'emplois et l'autosuffisance alimentaire. Le PRODAC vise la création de 300.000 emplois et cible 9 zones : Keur Momar Sarr, Sédhiou, Keur Samba (Diourbel), l'axe Kaffrine-Tambacounda, l'axe Mont-Rolland-Pout, Kolda, Kédougou, les vallées du Sine et du Djouss. Les DAC sont de vastes étendues de terrains aménagés disposant d'infrastructures et réparties selon les vocations productives (végétales, agricoles, aquacoles) retenues pour chaque zone. Les localités de Kédougou, Séfa (Région de Sédhiou), Keur Samba Kane (Région de Diourbel) et Keur Momar Sarr dans le Louga, sont les quatre DAC qui seront aménagés durant l'année 2014.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

PROJETS WAAPP/PPAAO

Les membres des organes du FNRAA à l'école du genre

(Jade/Syfia)- Pour mieux sensibiliser les membres des organes du Comité scientifique et technique (Cst) et du Comité de pilotage du SNRASP et de gestion (CPG) sur genre et développement, le Fonds national de recherche agricole et agro alimentaire (FNRAA) a organisé un atelier de formation tenu début octobre à son siège à Dakar.

■ PAR MADIENG SECK

Est-ce que les objectifs des projets FNRAA intègrent la dimension genre ; et comment inclure les femmes dans le processus de développement ? C'est à de telles interrogations que les participants, qui sont des évaluateurs de projets financés par le FNRAA, ont essayé de trouver réponse.

Le genre, c'est l'équité, la justice, le pouvoir de décision

Trouver réponse à ces questions, c'est définir le genre qui se réfère à la construction sociale, aux attributs sociaux et aux opportunités associées au fait d'être homme ou femme.

A l'ouverture des travaux, le Dr

Samba Sall coordonnateur scientifique du FNRAA a rappelé l'importance de cette journée parce que, dit-il, dans l'évaluation des projets on doit tenir compte de l'aspect genre".

Pour madame Mariétou Dia, venue échanger sa riche expérience avec la vingtaine d'évaluateurs dont la plupart sont des scientifiques aguerris, cet atelier servira à renforcer les connaissances sur le genre et faire le lien entre la théorie genre et le développement agricole. "Cette journée est plus une sensibilisation qu'une formation. Il faut sensibiliser pour arriver à conscientiser les hommes et les femmes à passer à l'action", a déclaré Mme Dia. Dans le genre, il y a aussi la recherche de l'équité qui se réfère à



la justice ; il y a le pouvoir de décision et de contrôle ; la contribution des femmes dans le développement économique, leur participation et leur implication font que les bailleurs exigent de plus en plus la prise en compte de l'aspect genre. L'approche genre, analyse Mme Dia, constitue à la fois "un concept sociologique analysant les modalités des rapports sociaux entre femmes et hommes et

leur caractère inégalitaire". Cette approche genre peut aussi être un objectif politique de mise en œuvre des droits humains fondamentaux. Elle peut porter sur une méthodologie proposant des outils concrets pour une meilleure efficacité des organisations et de leurs actions.

Impliquer 40% de femmes

Mais l'approche genre tourne au-

tour du rôle et de la place de la femme dans la société en tenant compte de la contribution de celle-ci au développement économique. Son avantage c'est qu'elle donne la visibilité à la contribution du "travail invisible" des femmes à travers leur triple rôles : reproductif, productif, et communautaire et soutien à leur autonomisation. Mais, il faut dire qu'en Afrique, plus particulièrement, on donne l'image de "la femme aux mille bras" qui exerce à la fois un travail domestique et productif souvent non rémunéré et non pris en compte.

Les débats, qui ont été d'une profonde richesse, ont été dominés par les interventions des évaluateurs. Ces derniers ont apporté leurs contributions, restant en parfait accord avec le FNRAA qui veut rétablir les déséquilibres entre les hommes et les femmes dans les projets qu'il finance. Pour le Directeur général du FNRAA Pape Sall, il s'agit maintenant de "revoir le processus d'élaboration des projets en mettant en place un mécanisme de suivi-évaluation plus regardant sur le genre". Il rappelle, à ce propos, que dans les objectifs de fin de phase II du WAAPP/PPAAO prévus en 2017, sur les 700 000 bénéficiaires directs, 40% devraient être des femmes.

C'est pourquoi, revenant sur la dimension genre à travers la fiche de screening proposée par le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WE CARD), M Sall a soutenu que "tous les projets FNRAA passent par cette fiche screening"

Ces fiches screening proposées par le CORAF/WE CARD pour les porteurs de projets capables d'améliorer la productivité et les revenus des femmes et des jeunes ont fait l'objet de profondes discussions entre les membres du Cpg et du Cst. Au cours des échanges, ils ont décidé en définitive de "la prendre en compte pour chercher à améliorer le travail d'évaluation", selon les mots du président du Cst, le Dr Amadou Tidjane Bâ qui présidait la rencontre.

Après une journée d'échanges, les participants ont fini par "mettre leurs lunettes genre", afin de mieux comprendre le rôle de la femme rurale dans les projets d'innovations technologiques.

MALNUTRITION

Le Sénégal perd 0,45 milliards de F cfa par an

(Jade/Syfia) - Pour palier le manque de nutritionnistes au Sénégal qui a perdu 2 à 3% du Pib en 2013, l'université de Bambey va former des étudiants dans ce sens. A la rencontre "Fenêtre sur l'Agriculture" de la FAO et de l'Ipar, des experts ont reconnu que les conséquences de la malnutrition sont énormes. Ils demandent de "décomplexer" l'alimentation en consommant les céréales locales.

■ PAR ABABACAR GUEYE

"Les conséquences de la malnutrition sont énormes. Elles sont d'ordre physique, économique. Environ 3,1 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans sont liés à la malnutrition (The Lancet, 2013). Et sur le plan économique, le Sénégal perd 0,45 milliards de F cfa, soit environ 2 à 3% du Pib (2013)", a indiqué Komlan Kwadjole. Cet expert en nutrition à la Fao au Sénégal a fait cette révélation, mi-septembre à Dakar, à l'occasion de la 5^{ème} édition fenêtre sur l'Agriculture.

La rencontre a été organisée par l'organisme onusien en partenariat avec l'Initiative prospective agricole (Ipar). Thème de la réunion : le Défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal : Maximiser les impacts nutritionnels de l'agriculture.

Représentant du Ministère de l'Agriculture, chercheurs, nutritionnistes, membres de la société civile et partenaires au développement ont pris part à cette rencontre présidée par le représentant de la Fao au Sénégal, Vincent Martin et le directeur de la Recherche de l'Ipar Ibrahim Athie. Pour ce dernier, "cette rencontre constitue une réelle chance de pouvoir discuter sur certaines questions liées à la sécurité alimentaire, à

l'environnement et à la santé humaine et animale et de dégager des perspectives".

Vincent Martin a magnifié la diversité des expertises. "Le but recherché est d'avoir un équilibre entre les différents acteurs", explique-t-il. Evoquant la situation de la malnutrition, le représentant de la Fao indique que 805 millions d'individus souffrent de la faim, d'après le rapport de 2014 de son organisation. Il a toutefois salué les initiatives qui sont prises pour prendre à bras le corps ce phénomène. Toutefois, il regrette la fragmentation des activités qui risque d'éparpiller les ressources. "Je préconise l'approche intégrée Agriculture, environnement santé afin de repartir avec des idées fortes", a avancé M. Martin.

400 000 enfants sont touchés par la malnutrition

Quant à l'expert en nutrition Komlan Kwadjole qui présentait les conséquences de la malnutrition et l'évolution de la situation du Sénégal, il a soutenu que l'insécurité alimentaire des ménages, les pratiques de soins maternels et infantiles inadéquates, ainsi que les services de santé inadéquats sont l'une des causes de la malnutrition et de la mortalité. "Ces situa-

tions, dit-il, entraînent des pertes indirectes, notamment une réduction du revenu pouvant aller jusqu'à 10% pour l'individu sur la durée de sa vie. A ce propos, la responsable des opérations de la Cellule de lutte contre la malnutrition (Clm) Sénégal, madame Aminata Diop Ndoye a indiqué que le taux de prévalence de la malnutrition est de 16,5% au niveau national. "Plus de 400 000 enfants sont touchés par la malnutrition et huit départements sont dans une situation précaire et trois dans une situation préoccupante", a révélé Mme Ndoye co-présentatrice de ce sous-thème. Selon la représentante du Clm, les différentes enquêtes de 2001 et 2014 montrent que l'évolution est en baisse. Mais dans certaines régions comme Sédhiou, la situation est précaire voire préoccupante. Le taux est de 29%. Les départements de Podor (nord Sénégal) et Médina Yoro Fouta, dans le Fouta-Diakhane et la région de Matam, les signaux sont au rouge. Cette situation est due parfois à l'enclavement de ces zones touchées par ce phénomène.

Toutefois, elle soutient que des interventions sont en train d'être faites, même si le rythme est lent. Pour plus d'efficacité dans la lutte contre la malnutrition, elle suggère l'implication de l'agriculture. Une idée que partage son co-présentateur Komlan Kwadjole. Pour celui-ci, "La malnutrition peut également affecter le développement d'un pays et sa lutte est une affaire de tous. Et l'agriculture a un rôle important à jouer".

Créer une plateforme multisectorielle

Au cours des débats, Mme Aïssatou Diouf de l'Unicef dénonce le

FONCIER

Plus de 1040 exploitants familiaux expropriés dans les Niayes

(Direct Info/Jade/Syfia)-A Bambilor, plus de 1040 exploitants familiaux ont été expropriés, soit environ 150 hectares dévastés en 2014 pour construire des logements. Aujourd'hui, de plus en plus d'opérateurs immobiliers se ruent vers les Niayes. Ce phénomène inquiétant a poussé le ministre de l'Agriculture à demander au Président de la République de signer un décret pour protéger ces espaces agricoles.

■ PAR ZACARIA BADJI

La zone de Bambilor (20 km au nord de Dakar) est menacée actuellement par de multiples projets immobiliers. A l'entrée de la localité, on constate un grand espace de 150 hectares détruit au profit des coopératives d'habitat.

Depuis quelques mois, cet espace, où les populations indigènes pratiquaient le maraîchage pendant plus de 20 ans, devient progressivement des lieux d'habitation. Les bâtiments poussent petit à petit. Sous un soleil ardent, en cette période hivernale, maçons et ferrailleurs s'activent autour de leurs chantiers. Un peu plus loin d'autres édifices sont en phase de finition.

Trouvé dans son exploitation agricole, Bira Cissé, agriculteur et porte parole de la coopérative agricole « And Samm sa Moomel », revient largement sur la situation foncière à Bambilor. Pour lui, entre le mois d'Avril et Mai 2014, environ 150 hectares de terres agricoles ont été dévastés. « Au total, près de 1042 exploitants familiaux ont été expropriés. Parmi eux, des maraîchers qui avaient des titres fonciers », confie M. Cissé. « Un vrai gâchis ! », lance Mademba Diaw, exploitant une ferme de cinq hectares. Puis d'ajouter : « Dans mon exploitation familiale détruite il y a cinq mois, on pouvait compter 1000 arbres, deux puits, un château d'eau et six poulaillers ».

Seuls 400 millions de F cfa versés aux victimes sur un milliard

A Bambilor, situé dans la zone des Niayes (lire encadré) les populations étaient, au départ, grugées de l'accaparement de ce terrain par des habitants de la zone dont certains étaient même des chefs de villages du coin. D'après notre source, ces derniers faisaient croire aux propriétaires des fermes que « C'est un projet appartenant à des individus fortement financés ; et si vous n'acceptez pas, vous risquez de perdre vos terres ».

S'agissant de la coopérative d'habitat appartenant à des militaires (Comico), Bira rappelle qu'en 2011, elle avait bénéficié de 100 hectares mais la coopérative avait aménagé plus qu'on ne l'avait autorisé. « Un beau jour, Comico décide de tout détruire sans sommation. Ce jour-là, les militaires, appuyés par les gendarmes, ont envahi les lieux pour dévaster toutes les exploitations agricoles », raconte avec amertume notre interlocuteur.

Parlant de l'indemnisation des populations, M. Cissé, assis sous un manguier, explique d'un ton posé : « Après quatre à cinq mois de litige, Comico propose un milliard de F Cfa de dédommagement. Mais au bout du compte, seulement 400 millions de F Cfa ont été versés aux victimes et dans des conditions très douteuses. Mademba Diaw, une autre victime, martèle d'un ton furieux. « On m'a indemnisé sur ce que j'ai mis dessus mais pas sur le sol. Pourtant, les habitations on peut les faire partout. Mais pas pour l'Agriculture ». C'est dans cette logique qu'une



« Commission d'indemnisation a été mise en place dont le préfet de Rufisque était le président », révèle Bira Cissé porte-parole de la coopérative agricole « And Samm Sa Moomel ». Ces problèmes d'accaparement des terres dans les Niayes sont nés de l'explosion démographique au Sénégal.

En effet, de 10 millions d'habitants en 2002, les Sénégalais sont aujourd'hui plus 13 millions, selon le dernier recensement général sur la population effectué en 2013 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). La région de Dakar, quant à elle, compte plus de trois millions d'habitants, sur une densité de près de 6000 habitants au km², soit près du quart de la population totale (23,2%) du Sénégal habitant sur une superficie représentant 0,3% du pays.

Un décret pour protéger les Niayes !

C'est ce boom de la population qui a entraîné une pénurie de logements dans la région de Dakar. Ce qui explique les « menaces » sur les Niayes avec surtout le projet

dénommé « Dakar 2025 » consistant à décongestionner la capitale Sénégalaise. Ce phénomène a fait que les opérateurs immobiliers se précipitent vers les terres maraîchères afin de trouver des espaces pour construire des résidences.

En visite dans les Niayes en juillet dernier, Pape Abdoulaye Seck, ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) s'était désolé de ce état de fait « Il est inadmissible qu'une zone aussi favorable à l'agriculture soit détruite au profit d'habitations ». Et de poursuivre : « Je demanderai au Président de la République de signer un décret pour protéger les Niayes ».

Teint clair et de taille élancée, Pape Bakary Coly, un paysan de Bambilor, applaudit des deux mains, parce que lui, risque de perdre environ deux hectares où il exploite le maraîchage et l'aviculture. Ces lotissements honnis sont à quelques encablures de sa ferme. Ce producteur, membre du Collège de jeunes du Conseil National de Concertation et Coopération des Ruraux (Cncr), avait récolté l'année dernière cinq tonnes d'oignons et compte doubler sa production cette année.

Pour l'aviculture, il produit 24 000 poulets de chairs et plus de trois millions d'œufs par an.

Face à l'avancement des habitations, Sidy BA, Secrétaire général du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA) s'est dit très inquiet. « Si les paysans sont privés de leurs terres au profit du béton, le Sénégal n'atteindra jamais la sécurité alimentaire », déplore Sidy Ba, par ailleurs membre du Cncr. Si les terres maraîchères viennent à manquer, selon Diéri Gaye, horticulteur et secrétaire général de la Fédération des producteurs maraîchers des Niayes, c'est à cause des inondations de ces dernières années à Dakar. Les populations touchées ont été relogées dans ces terres à vocation agricole. « Si les maraîchers perdent 20% de leurs exploitations, la production en fruits et légumes va baisser. Cela aura forcément des conséquences sur le panier de la ménagère », regrette M. Gaye.

Sensible à ce phénomène, un opérateur immobilier qui a requis l'anonymat soutient « la situation est grave ». Mais nous sommes obligés de bâtir des résidences quelque soit l'endroit ».

Les Niayes génèrent 60% de la production maraîchère

(Direct Info/Jade/Syfia)- Près de 60 % de la production maraîchère au Sénégal proviennent de la zone des Niayes. Cette bande de terres fertiles, faite de dunes de sable, s'étend sur une longueur de 180 km et une largeur de 30 km environ sur le littoral atlantique, de Dakar à Saint Louis. La zone des Niayes qui approvisionne en fruits et légumes frais l'agglomération de dakaroise, connaît ces dernières années un dangereux accaparement de terres maraîchères. Selon la direction de l'Horticulture, le secteur a enregistré des résultats satisfaisants ces dernières années, passant de 680 000 tonnes en 2009 à 950 000 tonnes en 2013, soit un accroissement de 40 %. En 2013, la zone des Niayes a produit plus de 349 600 tonnes en fruits et légumes.

Ce reportage est une co-production du Quotidien Direct Info et de Jade/Syfia. Il a été réalisé avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)

GIE KOKA CLUB I
ADRESSE: QUARTIER DANDÉ MAYO
KÉDOUGOU-TAMBACOUNDA
TEL: +221 985 10 81

GIE KOKA CLUB DE KEDOUGOU

Quartier Dandé Mayo
Tel: (00221) 33 980 55 56 / 33 985 10 81
77 510 80 37 / 77 552 13 18
mail: kobaclub@gmail.com
www.kobaclub.com



Aïssatou Aya Ndiaye,
Présidente du Gie Koba Club

LEADER dans la production de fonio, la transformation et la commercialisation

Exporte en Europe, en Arabie Saoudite (Mecque) et au Etats Unis

Membre du Convivium "LEK MEGNEF SENEGAL" et de SLOW FOOD

Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Entreprenariat féminin Edition 2008

Organise la journée nationale du fonio depuis 5 ans



Représentant à Dakar : Boutique Koba club à côté du Stade Demba DIOP, Gérante
Madame Mami KANOUTE Tel : 77 437 24 24

NADJIROU SALL, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU ROPPA

Un paysan intègre au cœur des luttes paysannes

(Jade/Syfia/ La Gazette)-Intègre, sobre et pragmatique, Nadjirou Sall est le tout nouveau secrétaire général du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest). Cet agro pasteur, natif du village de Donaye, près de Podor (480 km au nord de Dakar) dans la vallée du fleuve Sénégal, a participé à toutes les luttes paysannes contre l'accaparement des terres... et pour la promotion des exploitations familiales agricoles

■ PAR AMINATA DIÈNE

Quand il parle il est posé et calme. Avec son interlocuteur, il aime souvent rappeler les dictons de sagesse de son père paysan. En mai 2014, au lendemain de sa nomination au poste de secrétaire général du ROPPA, Nadjirou Sall de la Fédération des Ongs du Sénégal (Fongs) garde le triomphe modeste. Avec un mince sourire, il revient sur le choix de sa nomination. "A Niamey, c'est le président du Cnrc (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux : Ndlr) qui est venu me dire que le Roppa va élire son bureau. J'ai été proposé au poste de secrétaire général. Après j'ai accepté...", confie-t-il. A Thiès (70 km à l'est de Dakar), au siège de la Fongs où il occupe le poste de S G pendant plus d'une décennie, ce solide gail-

lard aux cheveux grisonnants, fait la fierté de ses camarades qui lui manifeste sympathie, après son élection.

Vêtu d'un caftan noir et blanc assorti de sandales des mêmes couleurs, taille moyenne et teint noir, Nadjirou Sall fait partie d'une exploitation agricole de quatre hectares appartenant à sa famille à Donaye. C'est là qu'il cultive, le riz, le maraîchage (oignon, tomate, gombo, etc.) et pratique l'élevage (bovin, caprin, ovin, équin). Après avoir travaillé sur l'organisation de la filière oignon en 1989, il s'est occupé du riz et de la tomate à partir de 1991. Pour la promotion de ces filières, Nadjirou Sall s'est battu dans la vallée du fleuve Sénégal pour appuyer ses collègues paysans à mieux s'organiser dans



la concertation, la contractualisation et l'interprofession.

Natif de Donaye, il y a une cinquantaine d'hivernages, Nadjirou a blanchi sous le harnais des luttes paysannes, notamment pour la promotion de l'exploitation familiale agricole. Au lycée de Podor, il arrête ses études secondaires pour repartir au village aider son père dans les travaux champêtres. Sa riche expérience, il l'a acquise avec la Fongs et le Cnrc. C'est

parce que, tout jeune, Nadjirou défendait les paysans. De là, il s'est forgé un leadership paysan avant d'intégrer en 1987 l'Union des jeunes de Koyli Wirnde (Ujak) de Podor, une association membre de la Fongs.

Nadjirou, un homme modeste

En général, ce Foutanké bon teint s'habille d'une manière sobre. Maintes fois élu conseiller rural dans son Fouta natal, cet activiste de la société civile paysanne acquiert l'expérience de la gestion des collectivités locales. "Pendant trois mandats, j'ai beaucoup travaillé sur le foncier, la décentralisation et le développement local", rappelle Nadjirou connu pour son franc-parler et ses propos directs.

Nadjirou qui aime les choses concrètes, traîne un style de vie sobre. Dans son travail, il n'a pas de temps à perdre sur les longues et abstraites théories qui freinent sa logique discursive et humoristique. Ce fils de Donaye a une pratique de la gestion foncière dans le cadre de la loi sur le domaine national. A cet égard d'ailleurs, il préfère qu'on lui colle l'étiquette de connaisseur de la terre de ces ancêtres, au lieu du titre élogieux d'expert. "Je ne suis pas dans la théorie des choses. Quand je parle, si je ne vois pas, je suis malade", confie cet homme véloce qui marche rapidement et qui prends parfois ses décisions rapidement. "On dit que je m'énerve rapidement aussi mais je ne suis pas rancunier, ni un homme de conflit", argue-t-il lui-même. N'empêche ce leader paysan est très "sociable" et garde le sens du partage. Il aime cependant se rappeler des dictons de son père auprès de qui il a hérité une certaine sagesse paysanne qui lie l'homme à l'action: "Rien ne vaut

la parole, si elle n'est pas liée à l'acte. Quand on dit des choses, il faut le faire.", souligne-t-il. Pour corroborer, il raconte : "Lorsque j'ai adhéré au mouvement paysan, mon combat était de défendre l'exploitation familiale...", explique M. Sall

Fier agriculteur

L'année 2014 qui a été déclarée Année internationale de l'agriculture familiale (Aiaf) est symbolique pour Nadjirou. Le mouvement paysan a beaucoup d'activités cette année. Au-delà du symbolisme, il est en train de donner un contenu à cette année. C'est ainsi que le Cnrc va rendre compte du résultat de son rapport sur le suivi des 2 000 exploitations familiales, le 22 octobre prochain dans les 44 départements du Sénégal en termes d'emploi, de création de richesse, de sécurité alimentaire, de préservation des ressources de base. "On va présenter à L'Etat les apports et les contraintes de ces 2.000 exploitations familiales. Ce message qui va être transmis au niveau national et international c'est pour dire que les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal et que à peu près 65% de ce que nous mangeons viennent d'elles", précise M. Sall.

Cet homme qui garde souvent l'humeur constante a son secret de vie : La marche ! "Je marche beaucoup. Les grands moments que j'ai discuté avec mon père, je l'ai fait en marchant", confie Nadjirou d'un ton sérieux. Côté gastronomie, son plat préféré est le riz au poisson. Mais il adore aussi le couscous. Cet agro pasteur du Fouta a très tôt initié ses enfants dans l'agriculture. "Le fait d'aller aux champs quand ils ne vont pas à l'école est leur contribution à la maison".

Avec son franc parlé, l'homme dérange parfois "Je dis les choses telles quelles et personne ne peut m'empêcher de dire ce que je pense. On peut me convaincre, mais ne pas m'empêcher de donner mon avis".

En son absence, l'intégrité de ce leader paysan a été citée en modèle. "Nadjirou ne se vendra jamais à la Banque mondiale ou auprès de n'importe quelle autre bailleur de Fonds", rappelait, en septembre à Dakar un expert en foncier pastoral, témoignant sur son engagement dans la défense des terres paysannes.

Un mot à ses collègues sénégalais : "Nous sommes majoritaires dans ce pays, donc nous devons avoir la fierté de notre métier et de le prouver. C'est ce qui construit notre le Sénégal".

AGRICULTURE ET JEUNESSE

Les jeunes du Cnrc demandent un accompagnement plus adéquat

(Jade/Syfia)-L'installation des jeunes en agriculture est d'une importance capitale parce que la population sénégalaise est très jeune. Mais si l'agriculture constitue un levier de l'économie nationale, il est temps de trouver les conditions pour son attractivité en créant de infrastructures de base dans le monde rural.

■ PAR ABABACAR GUEYE



"L'objectif ultime de toute initiative d'installation des jeunes est d'augmenter le nombre d'actifs dans l'agriculture", a lancé El hadji Babacar Samb.

Le conseiller en développement agricole et d'affaires du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Cnrc) présentait un panel sur le thème "L'installation des jeunes en agri-

culture : Quelle stratégie politique d'accompagnement des jeunes.

C'était à l'occasion du forum international des jeunes francophones tenu les du 09 au 10 octobre à Dakar sur le thème : "l'avenir en face". La rencontre avait réuni plusieurs jeunes issus de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif).

"L'installation des jeunes en agriculture est d'une importance capitale parce que la population sénégalaise est très jeune. L'agriculture peut constituer un levier de l'économie nationale", a souligné El hadji Babacar Samb, par ailleurs membre du collège des jeunes du Cnrc. Pour Babacar, l'installation des jeunes en agriculture permet de résorber le taux de chômage des jeunes estimé à 59,7%, selon le dernier recensement de la population effectué par l'Agence nationale de la démographie et de la statistique (Ands). Toutefois il a souligné que des initiatives nationales, notamment les installations des fermes agricoles, ainsi que les érections d'agences pour accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat (Anida, Anej, Fnpj, Ajep, Ofejban, Prodac, etc) avaient été créés par les différents gouvernements qui se sont succédés. "Ces initiatives qui avaient été créées pour l'emploi des jeunes n'ont malheureusement, pas eu les effets escomptés", soutient-il.

LIRE SUITE PAGE 8

Ce portrait est une co-production de l'Hebdomadaire La Gazette et de Jade/Syfia-Sénégal. Il a été réalisé avec l'appui du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)

APPEL A PROPOSITIONS DU GUICHET 4 : POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES DE POMME DE TERRE

22 Septembre 2014

□ I. CADRE DE L'APPEL

Le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires a pour but de financer des activités de recherches agricoles et agro-alimentaires considérées comme prioritaires par l'Etat, le Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP), les partenaires au développement et les utilisateurs des résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que le FNRAA a été désigné comme Agence d'Exécution (AE) pour assurer la gestion du guichet national des fonds compétitifs du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP – Sénégal) financé par l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale.

La composante met un accent particulier sur les principaux segments de la reconstitution et la sécurisation du capital semencier, à savoir, la production de semences de prébase par la recherche, la production de semences certifiées par des entités professionnelles (coopératives, réseaux) et la production communautaire de semences autour des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Le FNRAA financera de manière plus spécifique les projets sur des innovations technologiques et bonnes pratiques de production et de multiplication et de mise en marché de semences certifiées de pomme de terre.

Les technologies éligibles sont toutes les approches et bonnes pratiques de production de semences certifiées de pomme de terre orientées sur les thématiques suivantes : (1) Accès aux semences certifiées ; (2) Réduction du cycle de production ; (3) Production de vitro plants et de micro-tubercules ; (4) Amélioration des itinéraires des systèmes de production au sein des organisations de producteurs (parcelles d'acclimatation).

Ces innovations ont pour finalité d'accroître durablement les capacités organisationnelles, techniques et économiques des organisations professionnelles agricoles impliquées dans la production de pomme de terre, des services de certification des semences et de la recherche agricole dans le but d'améliorer leur contribution à la satisfaction des besoins nationaux en semences certifiées de pomme de terre.

Cet appel à propositions s'adresse aux promoteurs, ayant des compétences dans le domaine agricole, pour la soumission de projets de production de semences certifiées de pomme de terre sur l'ensemble du territoire du Sénégal. Il s'agit de produire les quantités de semences certifiées nécessaire à la production de 90 000t de pomme de terre de consommation nécessaire pour satisfaire le besoin du Sénégal à savoir :

Semence «super Elites»: équivalence = Prébases = 9,1 tonnes

Semences «Elites» : équivalence = Bases = 91 tonnes

Semences «Classe A» : équivalence R1 = 910 tonnes

Semences «classe B» : équivalence R2 = 9100 tonnes

□ 2. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet appel est ouvert aux organisations de producteurs, aux entités profes-

sionnelles privées de production de semences, aux organisations non-gouvernementales appuyant des organisations de producteurs, aux services, agences et établissements publics appuyant les organisations de producteurs dans leurs initiatives de production de semences certifiées. Le promoteur devra, pour être éligible, justifier qu'il est membre d'une entité organisée (GIE, Association, Coopérative, Réseau, etc.) et professionnelle dans la production de semences et qu'il conduit actuellement une action de production de semences certifiées.

Seules les institutions sénégalaises sont éligibles à cet appel. Elles peuvent cependant s'associer à des institutions étrangères pour la réalisation des projets. Le plan de rédaction des projets devra être conforme aux formulaires proposés dans le manuel de Gestion des Projets révisé (version 2013) du FNRAA. Le dossier complet de soumission, sur papier et sur CD en format Word 97-2003 sous Windows, devra parvenir au FNRAA **le lundi 10 novembre 2014 à 15heures** au plus tard, la date d'enregistrement de la Direction Générale faisant foi.

□ 3. PROCEDURES DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra être transmis au FNRAA par le responsable de la structure de tutelle du promoteur et coordonnateur de l'équipe du projet. La Direction Générale du Fonds, chargée de la réception, de la vérification de la conformité et du traitement préliminaire des prérequis d'éligibilité, apportera aux promoteurs toute l'assistance requise pour la compréhension des procédures et la préparation des dossiers de soumission.

□ 4. CRITERES DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Les critères de sélection des projets de développement de la production de semences certifiées de pomme de terre sont entre autres : (i) la qualité technique de la proposition, (ii) la pertinence par rapport à la demande des utilisateurs, la stratégie nationale de reconstitution du capital semencier et aux objectifs de développement du PPAAO/WAAPP, (iii) la contribution à la réalisation des priorités sous régionales, (iv) la qualité de l'équipe du projet et des partenaires impliqués (v) la mise en place d'un schéma de pérennisation du dispositif avec une expérience d'appui et de renforcement des capacités de producteurs semenciers organisés en coopératives ou groupements professionnels et la capacité à financer les coûts relatifs à la production (intrants) et à la collecte, (vi) la stratégie de ciblage des groupes vulnérables «femmes, jeunes et handicapés» et (vii) les capacités à intégrer la dimension environnementale, sociale dans la mise en œuvre de la proposition.

□ 5. PUBLICATION DES RESULTATS

La liste des projets sélectionnés par le Comité de Pilotage du Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP) et de Gestion du FNRAA sera publiée dans les mêmes supports que le présent appel à propositions. Les équipes primées seront invitées à une négociation avec le FNRAA. Chaque soumissionnaire de l'appel à propositions recevra sous pli confidentiel le rapport d'évaluation de son projet.

Dr Samba Sall
Coordonnateur Scientifique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION 2014, ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), qui est l'Organisation du Système des Nations Unies leader dans la mise en œuvre de la JMA, en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), et sous la présidence effective du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) monsieur Pape Abdoulaye Seck, le Sénégal célèbre, à l'instar de la communauté internationale, la Journée mondiale de l'Alimentation (JMA) qui aura lieu cette **année le jeudi 16 octobre 2014 à Kédougou**.

En prélude à cette manifestation, seront organisés un point de presse le 14 octobre au siège de la FAO à Dakar. Puis, la région hôte de la JMA, Kédougou, va accueillir un concours culinaire, une conférence scientifique le **15 Octobre 2013**.

Le thème retenu : « Agriculture familiale : Nourrir le monde, préserver la planète ». La pertinence du choix de ce thème réside dans la nécessité d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le rôle et l'importance de l'agriculture familiale dans la lutte contre la faim et la malnutrition, tout en préservant notre planète des effets néfastes encourus et de façon durable. De plus la proclamation de 2014 comme année internationale de l'agriculture familiale vise à remettre l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales dans les programmes d'action nationaux en identifiant les lacunes à combler et les opportunités offertes afin de favoriser la transition vers un développement plus équitables et plus équilibré.

Cette 33^{ème} édition de la Journée mondiale de l'Alimentation coïncide avec la célébration de **la 5^{ème} édition de la journée nationale du fonio (lire encadré) prévue également le 16 octobre à Kédougou**, dont le **thème retenu : « Agriculture familiale et relance de la production du fonio »**, présidée également par le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) monsieur Pape Abdoulaye Seck.

A l'occasion de cette journée nationale du fonio, "les acteurs de la filière fonio en Afrique vont rappeler à la communauté internationale, la nécessité d'encourager les pays producteurs à initier ou soutenir des politiques ou programmes pour une relance effective du fonio". Ainsi, des innovations techniques et l'invention en 1993 de la machine à décortiquer le fonio par monsieur Sanooussi Diakité, l'actuel directeur de l'Office national de formation professionnelle (ONFP) de Dakar et initiateur de cette journée a beaucoup "libéré" les femmes transformatrices et boosté la filière fonio.

La presse nationale et internationale est cordialement conviée à cet important événement qu'est la célébration de la journée mondiale de l'alimentation 2014, année internationale de l'agriculture familiale.

THÈME : "AGRICULTURE FAMILIALE ET RELANCE DE LA PRODUCTION DU FONIO"

Fonio : Une céréale aux nombreuses vertus, mais peu connue des Sénégalais

(Jade/Syfia)-Le fonio (*Digitaria exilis*) est une céréale millénaire essentiellement cultivée dans les exploitations familiales agricoles au Mali, Burkina-Faso, Guinée Conakry, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad et Togo. Avec un cycle de 90 à 120 jours, le fonio est réputé être un aliment de soudure. Sa culture, qui ne demande pas beaucoup d'eau et d'intrants chimiques permet de valoriser des sols dégradés. Sa particularité est qu'il peut être cultivé dans des sols pauvres et rocailleux. Sans engrais, le fonio permet un rendement de 800 kg à 1,2 tonnes à l'hectare. La céréale est connue pour sa consommation appropriée pour les diabétiques. "Son indice glycémique est assez faible. Il est de l'ordre de 55, voire 60% ; contrairement au riz qui atteint les 100%", indique le professeur Amadou Tidjane Guiro, recteur de l'Université du Sine Saloum de Kaolack (USSK).

Cette savoureuse céréale a bien des atouts et des vertus énormes qui méritent d'être valorisés. Ce que font déjà l'ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles) et l'ITA (Institut de technologie alimentaire du Sénégal) avec leurs innovations technologiques pour améliorer la productivité du fonio et lutter contre l'insécurité alimentaire.

Une étude menée en 2010 dans la région de Kédougou par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), en collaboration avec le gouvernement du Sénégal a montré que 90% des femmes de la localité s'activent autour du fonio qui occupe la principale activité économique de la région.

En dépit de ses valeurs nutritionnelles et médicinales, le fonio est peu connu des Sénégalais et reste une céréale reléguée au second plan. Pourtant, il permet de préparer plusieurs mets appréciés des gourmets : diverses bouillies, coucous, yassa, en plus des beignets et des gâteaux.

Cette céréale a aussi des usages polyvalents : le son sert à nourrir les animaux, le fonio paddy sert à la volaille. Le foin est donné aux animaux mais il peut être utilisé pour la construction des habitations.

Malgré ses atouts, le fonio ne remplit pas les conditions pour mieux être réintégré dans les exploitations familiales agricoles. C'est pourquoi, à l'occasion de cette journée du 16 octobre, les acteurs de la filière sollicitent le soutien du gouvernement et de leurs partenaires techniques et financiers, des programmes innovants pour faire de cette céréale un aliment stratégique de lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition.

AGRICULTURE FAMILIALE

Selon la FAO, en 2010, près de 75 % des trois milliards trois cent millions de ruraux dans le monde travaillent dans les exploitations agricoles familiales et leur proportion dans la population totale dépasse encore les 50 % en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie.

L'agriculture familiale est celle qui est pratiquée par les exploitations agricoles familiales. C'est-à-dire par toutes les exploitations agricoles qui sont gérées par une famille et dont au moins une partie des activités productrices sont prises en charge directement par les membres de cette famille.

L'agriculture familiale remplit quatre grandes fonctions essentielles dont l'importance relative varie en fonction des régions du monde.

- Elle contribue à fournir une partie généralement importante des moyens d'existence des familles d'agriculteurs.
- Elle assure l'approvisionnement en nourriture des populations rurales et urbaines (sécurité alimentaire).
- Elle constitue un élément fondamental dans la constitution de l'identité sociale des agriculteurs et dans la formation de réseaux sociaux et culturels forts dans les campagnes.
- Elle joue souvent un rôle majeur dans la gestion durable des ressources naturelles et du paysage.

Selon la FAO, 1,3 milliard de personnes dans le monde travaillent au sein d'une exploitation agricole familiale. Première source d'emplois et d'approvisionnement en produits alimentaires, l'agriculture familiale regroupe cependant la majorité des plus pauvres. L'agriculture familiale produit plus de 70% de la production alimentaire et gère une proportion considérable des ressources naturelles.

Ce modèle d'agriculture caractérisé par sa diversité et sa résilience, a la capacité de proposer des réponses adaptées aux défis alimentaires, sociaux et environnementaux.

La reconnaissance et le soutien aux agricultures familiales sont indispensables pour lutter contre la pauvreté et construire un développement durable. Pour valoriser leurs atouts, les agricultures familiales ont besoin d'un meilleur accès aux engrais, aux semences, au crédit, aux marchés et à l'information, mais aussi d'investissements dans de nombreux secteurs : la santé, l'éducation, les biens publics, la mobilité des personnes et le social pour répondre à la croissance démographique et à la demande alimentaire, les agricultures familiales vont avoir besoin de davantage de terres, d'eau et d'énergie.

AVICULTURE VILLAGEOISE

Des coqs raceurs séduisent les femmes de Kaffrine

(Jade/Syfia) – L'aviculture familiale a sorti les femmes de Ngouye (Kaffrine) de la pauvreté. Bénéficiaires de coqs raceurs "Brama" et "Bleu de Hollande", dans le cadre d'un projet, ces femmes ont amélioré leurs races locales. Formées dans la vaccination et la formulation de l'alimentation, elles ont réussi à éradiquer certaines maladies comme le Newcastle et la variole.

■ PAR ABABACAR GUEYE

A l'entrée du village de Ngouye (30 km de Kaffrine), des femmes, assises sous l'arbre à palabre, devisent à côté d'une dizaine de poussins picorant du mil. "Ce sont les progénitures du coq "Kéba Diaw", lance Mariama Cissé, une lycéenne du village dès mon arrivée. Puis les commentaires vont bon train. Dans ce village situé dans le département de Birkilane (250 km, Est Sénégal), il suffit d'évoquer l'aviculture familiale pour que les langues se délient. C'est le cas de Soukeyna Wilane avicultrice bénéficiaire de ce projet de transfert de technologie intégrée pour l'amélioration de l'aviculture villageoise : "A la dernière foire de l'agriculture de Dakar, j'avais vendu un coq brama métisse à 25 000 F cfa. Je n'avais jamais imaginé qu'un coq pouvait être vendu à ce prix équivalent à celui d'un bouc", confie la dame avec un brin d'humour. Teint noir et taille moyenne, Soukeyna, trouvée à l'intérieur de son poulailler amélioré, "échange" avec son coq raceur Brama qu'elle surnomme "Kéba Diaw". Emmittouffée dans une robe trempée de sueur, cette avicultrice parle de son coq avec fierté. "J'ai acquis "Kéba Diaw" en 2010 dans le cadre du projet test de Sapca-Egas (Société d'approvisionnement, de production, de commercialisation et de conseil Agricole des Ententes de Groupements Associés du Sénégal). J'ai obtenu après des centaines de coqs métisses que j'ai vendus au minimum à 15 000 F cfa l'unité", affirme encore Soukeyna caressant dans le sens des plumes son cher coq qui

commence à vieillir.

Non loin de là, c'est la demeure de Mame Ndao. Teint clair, Mame, la cinquante sonnée, ne tarit pas d'éloges de son "bleu de Hollande" qui lui a sorti de l'oïseté. "Ce coq a coché mes cinq poules locales. J'ai obtenu sur chacune d'elle une dizaine des coqs métisses que j'ai élevée pendant quatre mois pour ensuite les vendre entre 15 et 20 000 F cfa l'unité", témoigne Mame. Selon elle, c'est grâce à ce coq qu'elle arrivait à payer les ordonnances de son défunt époux, assurer l'éducation coranique de ses enfants et à construire un poulailler amélioré plus large pour augmenter ses revenus.

200 exploitations familiales bénéficiaires de coqs raceurs

Au Sénégal, l'aviculture familiale locale a souvent été décimée par les nombreuses maladies (Newcastle, Variole) qui affectent la filière. Du coup, les poulets locaux, même s'ils sont réputés d'une bonne saveur naturelle, ne résistaient pas à ces maladies qui exterminaient toute la basse-cour. N'empêche, l'aviculture familiale locale est pratiquée dans toutes les régions du pays, principalement par les femmes. Selon le rapport définitif du recensement général de la population sénégalaise effectué en décembre 2013 par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd), publié fin septembre 2014 à Dakar, la volaille locale est l'espèce la plus élevée avec 27,2%.



A la même période, sur la route qui mène à Ngouye le soleil darde ses rayons et le thermomètre affiche 40°. La verdure encense les narines des voyageurs. Champs de mil, de maïs, d'arachide ainsi que de niébé à perte de vue présagent de prometteuses récoltes. Dans les maisons des poules errent librement, caquettent avec leurs poussins. A côté, des coqs pesant quatre kilos, montrent une image impressionnante. Le Projet pour l'amélioration de l'aviculture familiale villageoise a fini du baume dans le cœur des populations. Démarré en 2009, ce projet test a été financé à hauteur de 30 millions de F cfa par le Fonds national de recherches agricoles et agroalimentaire (FNRAA) dans le cadre de la diffusion à grande échelle des technologies. Selon son coordonnateur Cheikh Mouhamed Ndiaye, le projet avait ciblé 200 exploitations familiales. Pour bénéficier d'un coq raceur, les candidats devaient construire un "poulailler amélioré", avec des normes définies par l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) et être capable de fabriquer l'aliment de volaille à base des produits locaux. "L'autre objectif est

d'améliorer la race locale. Le croisement avec des sujets exotiques peut contribuer à augmenter la production", a souligné M. Ndiaye, par ailleurs DG de la Sapca-Egas.

300 millions de F cfa pour la diffusion à grande échelle

A Ngouye, Soukeyna Wilane et Mame Ndao, les principales bénéficiaires de ce projet ainsi que d'autres bénéficiaires indirectes ont reçu une formation de l'Isra dans la formulation d'aliments de volaille et dans la vaccination. "Pour éviter le diktat des providiers et d'éventuelles ruptures d'aliments, les femmes produisent maintenant leurs propres aliments de volaille sans beaucoup débours", explique le coordonnateur scientifique du projet, le Dr Mamadou Bocar Thiam du Laboratoire National de l'Elevage et des recherches vétérinaires de l'Isra (Lnerv). Parallèlement, les contraintes liées à la maladie de Newcastle et de variole qui font des ravages ont été résolues, car l'Isra a produit des vaccins contre ces pathologies.

D'ailleurs, Cheikh Matar Wilane, animateur de cette Organisation paysanne Egabi (Entente des

groupements associés de Birkilane) de Ngouye, membre du Cnrc et de la Fongs-Action paysanne, soutient que "les femmes ne lésinent pas sur les moyens pour entretenir leur Brama. Elles signent même des contrats avec des vétérinaires pour le suivi de leur volaille, parce que l'enjeu économique en vaut la chandelle".

Avec, l'arrivée d'autres régions dans la seconde phase du projet, le FNRAA a financé 300 millions de F cfa à la Sapca – Egas. "Nous l'exécutons en partenariat avec le Dinfel (Directoire national des femmes en élevage, affilié au Cnrc) qui est arrivé cette année dans le projet", précise Mouhamed Ndiaye D G de Sapca.

Cependant, des difficultés ne manquent pas. En effet, les bénéficiaires étaient confrontées au début à un problème d'apport financier pour construire un poulailler adéquat. "Le poulailler nécessitait un investissement de 45 000 à 60 000 F cfa. Une somme qui n'était pas à notre portée", a déploré Mame Ndao. Il s'y ajoute l'indisponibilité du vaccin i2 de l'Isra. "Chose résolue aujourd'hui", rapporte M. Ndiaye, selon qui, les vaccins de l'Isra ont permis d'avoir "un taux de réussite de 96% de sujets".

Ce reportage a été réalisé avec le soutien du CECI/UNITERRA et du CNCR dans le cadre de l'Année internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF).

AGRICULTURE ET JEUNESSE

Les jeunes du Cnrc demandent un accompagnement plus adéquat

SUITE DE LA PAGE 5

Revaloriser l'identité paysanne et l'attractivité du monde rural

Parmi les imperfections, le conférencier a évoqué la non prise en compte des fermes déjà installées par les jeunes, ainsi que la spécification du financement au démarrage du projet. Le représentant du Collège des jeunes du Cnrc a, en outre, évoqué quelques points qui démotivent les jeunes à aller vers l'agriculture. Il s'agit de la question de la retraite des agriculteurs. "Tant qu'on ne s'occupe pas des vieux, les jeunes auront toujours des problèmes. Il faut revaloriser

ser l'identité paysanne, l'attractivité du monde rural avec des infrastructures de base", a déclaré Babacar Samb. A ce propos le modérateur, Abdoulaye Barry, journaliste à la Rts, a souligné que ces aspects sont importants pour inciter les jeunes à s'installer dans les zones rurales. Il a donné l'exemple de six indiens qui exploitent de la pomme de terre dans la vallée du fleuve Sénégal. "Dans leur exploitation, ils ont l'eau, l'électricité, le téléphone, etc. Si ces infrastructures de base existent dans cet endroit, en plus d'une politique d'accompagnement adéquat, les jeunes vont retourner à la terre", a soutenu M. Barry.

De son côté, Pour Babacar la mise en cohérence et l'harmonisation des diffé-

rentes initiatives apportent plus d'efficacité. Car, dit-il, "l'installation des jeunes est un processus complexe qui nécessite plusieurs compétences". Il a rappelé la (loi d'orientation agro sylvo pastorale (Loasp) où toutes ces questions ont été prises en compte. A cet effet, il a cité les articles 55 et 73 qui visent respectivement "L'insertion des jeunes dans toutes les activités liées aux métiers de l'agriculture constitue une priorité pour l'Etat et les collectivités locales. Des facilités leur sont accordées pour l'accès au foncier et au crédit". "L'Etat procède à la création d'un Fonds d'aide à la modernisation des exploitations agricoles en conformité avec la loi de finances..."

Malheureusement, des manquements sont toujours notés. Ce qui amène le modérateur à dire que "c'est une question de volonté politique". L'Etat doit beaucoup miser sur l'agriculture pour insérer les jeunes, comme l'a fait la France. "Dans ce pays 88% des installations ont été faites en cinq ans. Sur les 13 000 installations, les 9 000 sont gérés par les jeunes", a indiqué madame Julie Brayer Mankor, conseiller pour les affaires agricoles à l'Ambassade de France à Dakar. Elle partageait avec les jeunes francophones l'expérience française sur la politique d'installation des jeunes en Agriculture.

Ababacar Guèye